

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <input style="width: 90%;" type="text" value="27/04/2018"/>	Dossier complet le : <input style="width: 90%;" type="text" value="27/04/2018"/>	N° d'enregistrement : <input style="width: 90%;" type="text" value="2018-6544"/>

1. Intitulé du projet
Développement d'un réacteur pilote plasma permettant le réformage de gaz de sidérurgie

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input style="width: 300px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 300px;" type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input style="width: 80%;" type="text" value="INERTAM"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input style="width: 80%;" type="text" value="Louis CLERCQ ROQUES"/>
RCS / SIRET <input style="width: 300px;" type="text" value="43779129600019"/> Forme juridique <input style="width: 100px;" type="text" value="SAS"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	Stockage de gaz : - Rubrique 4715 : Hydrogène (495 Kgs) <1t : D - Rubrique 4310 : 1. CO (9.416 t) <10t : DC - Rubrique 4130 : 3. CO (9.416 t) > 2t : A - Rubrique 4150 : 2. CO (9.416t) >5t mais <20t : D

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une maquette d'un réacteur plasma et montage de bancs d'essais plasma alimentés par différentes lignes de stockage en vue d'en caractériser les gaz de sortie. - Les essais devraient s'étaler de janvier 2019 à décembre 2020 par campagnes d'une semaine, à raison de 10 campagnes au maximum sur 2 années.

4.2 Objectifs du projet

- Tester le traitement d'un mélange de gaz type haut fourneau riche en CO₂, dans un réacteur plasma afin de les transformer en gaz réducteurs riches en CO et H₂ par décomposition chimique à haute température. Ce gaz peut alors être réutilisé dans le procédé des hauts fourneaux en substitution à l'énergie fossile.
- Analyse et caractérisation des gaz en sortie du réacteur

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Installation d'un réacteur plasma
- Installation d'une cuve et de bouteilles de gaz
- Installation ou modification de lignes de gaz alimentant la torche à plasma (ancienne installation KIWI) et le réacteur
- Installation d'un système de refroidissement de gaz
- Modification du système de filtration des gaz et de la torchère de l'installation déjà existante
- Mise en place de bancs d'essais torches à plasma

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

1. Essais de réformage de gaz type haut-fourneau :

- Injection d'un mélange de gaz (CO, CO₂, CH₄, H₂O, H₂, N₂) dans la torche à plasma B300 (300 KW) ainsi que dans le réacteur
 - Refroidissement des gaz à la sortie du réacteur puis filtration dans filtre à manches
 - Traitement des gaz dans la torchère avant rejet dans l'atmosphère
- Les gaz seront analysés à la sortie du réacteur afin d'en connaître leur composition.

2. Essais sur bancs d'essai:

- Caractérisation des torches B300 et D2000 avec différents gaz ou mélanges de gaz
- Caractérisation des dards plasma

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet concerne une plateforme ICPE déjà existante sous le nom de KIWI utilisée pour des tests par des torches à plasma, intégrée à l'établissement INERTAM de Morcenx. Ce site ICPE est autorisé par arrêté préfectoral du 16/04/2003 modifié par des arrêtés complémentaires.

Le présent projet fera l'objet d'un porter à connaissance des modifications envisagées à l'Administration incluant une notice d'impact des modifications projetées ainsi qu'une notice sur les dangers supplémentaires qui seront engendrés.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Banc d'essai torche à plasma - Installation réformage de gaz avec réacteur Réalisés sur la plateforme d'essai déjà existante sous le nom de KIWI:	1m3
N° parcelle 1008pp	2235 m2
N° parcelle 625pp	385 m2
N° parcelle 628pp	2110m2
N° parcelle 937pp	440 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

INERTAM
ZI Cantegrit
BP23
40110 MORCENX

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les activités ICPE de l'établissement INERTAM ont été autorisées en 2003 (AP n°2003/139 du 16/04/2003, modifié par plusieurs arrêtés complémentaires successifs).

En 2003, la demande d'autorisation a fait l'objet d'une étude d'impact. Le projet prévoit de modifier les installations existantes.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à l'emplacement des anciennes lignes de vitrification L1 et L2 et en lieu et place de la plateforme d'essai déjà déclarée en mai 2012 pour laquelle une étude de sol a déjà été réalisée et transmise aux services de la Préfecture et de la DREAL des Landes.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Morcenx, et a fortiori les terrains de l'établissement, est située en zone de répartition des eaux. INERTAM survient à ses besoins en eau par l'intermédiaire d'un forage présent sur son site, référencé BSS002CUHC, dûment autorisé.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme KIWI se situe à 315 m du site d'Arjuzanx FR7212001 (périmètre de la Directive Oiseaux).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les besoins en eau seront uniquement limités au le refroidissement des rejets atmosphériques. L'eau proviendra du puits artésien présent sur le site et utilisé par INERTAM et le site voisin CHOPEX. Les prélèvements dans le forage pour les besoins globaux de ces 2 établissements sont de 55 765 m3/an en moyenne. Les besoins en eau pour ce projet sont estimés à environ 100 m3 par an. --> le projet générera ainsi une augmentation de 0,18 % de la consommation d'eau sur 2 années.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera situé sur une plateforme existante (KIWI) de l'établissement INERTAM.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme KIWI se situe dans la zone d'activités de Cantegrit, au sein d'un établissement existant (pas d'extension du site) et à 315 m à l'Ouest du site d'Arjuzanx (FR7212001). Les campagnes d'essai auront lieu sur deux années à raison de 10 fois une semaine au maximum. Les incidences du projet sur les oiseaux et leur habitats peuvent être considérées comme non significatives.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme KIWI est existante --> pas d'extension de site prévue.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Ce projet est un site d'essai visant l'épuration des gaz de sidérurgie. Il n'y aura pas de flux importants de substances à risque sanitaire dans le cadre des tests. Les plus proches habitations se situent au lieu-dit "Lavigne", 350 m au Sud-ouest du projet. Il n'y a aucune habitation située sous l'influence des vents dominants, de secteur Ouest ici.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic de camions concernera l'apport des bouteilles de gaz pour les essais; il est estimé à 6 rotations de camions par semaine, soit environ une rotation par jour. Actuellement, le trafic de camions de l'établissement INERTAM est de 10 rotations quotidiennes. Le projet entraînera une augmentation de 10 % du trafic routier généré par l'établissement INERTAM, lors des campagnes d'essai, soit 10 semaines au total sur 2 ans -->L'impact sera considéré comme négligeable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources de bruit du projet seront liées à : - l'implantation d'un réacteur - le fonctionnement du système de refroidissement des gaz - le fonctionnement de la torche à plasma Les incidences seront limitées car les essais s'effectueront par campagnes (10 maximum réparties sur 2 années), dans une enceinte fermée, au sein d'une zone d'activités déjà émettrice de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le traitement des gaz générera l'émission de NOx, CO et CO2.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets d'activité correspondront à quelques bigs bags de goudrons (maximum 2 tonnes) sur les deux années de fonctionnement. L'exploitant a déjà trouvé une filière d'élimination adaptée : SITA.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences seront cumulées avec celles du site INERTAM mais celles-ci seront négligeables comparées à l'activité d'INERTAM sur les aspects évoqués ci-dessus : bruit, émissions atmosphériques, trafic routier, consommations d'eau.

Nous rappellerons ici que les incidences du projet seront temporaires, puisque les essais se dérouleront sur 10 semaines au maximum réparties sur 2 années (2019-2020).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site d'essai est destiné à dimensionner des dispositifs d'épuration des gaz de sidérurgie. Il constitue de facto la mise en place d'un procédé visant à améliorer les conditions de rejets atmosphériques.

Le principal facteur limitant des émissions est sa durée de fonctionnement : 10 semaines étalées sur deux années.

Cette plateforme d'essai sera implantée sur un site exploité par INERTAM et réglementé depuis 2003. Ce site fait déjà l'objet d'une surveillance environnementale importante du fait de son classement (site IED). Cet établissement s'insère dans la zone d'activités de Cantegrit dédiée aux activités industrielles.

Les plus proches riverains sont situés à 315 m au Sud-ouest du projet et ne sont pas situés sous l'influence des vents dominants, ce qui limite une éventuelle gêne.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire dans la mesure où les impacts sur l'environnement sont estimées comme négligeables par rapport à ceux des installations existantes dans cette zone, et au sein de notre établissement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Schéma du process pour le réformage des gaz (Annexe 8.2)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



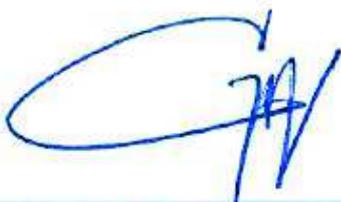
Fait à

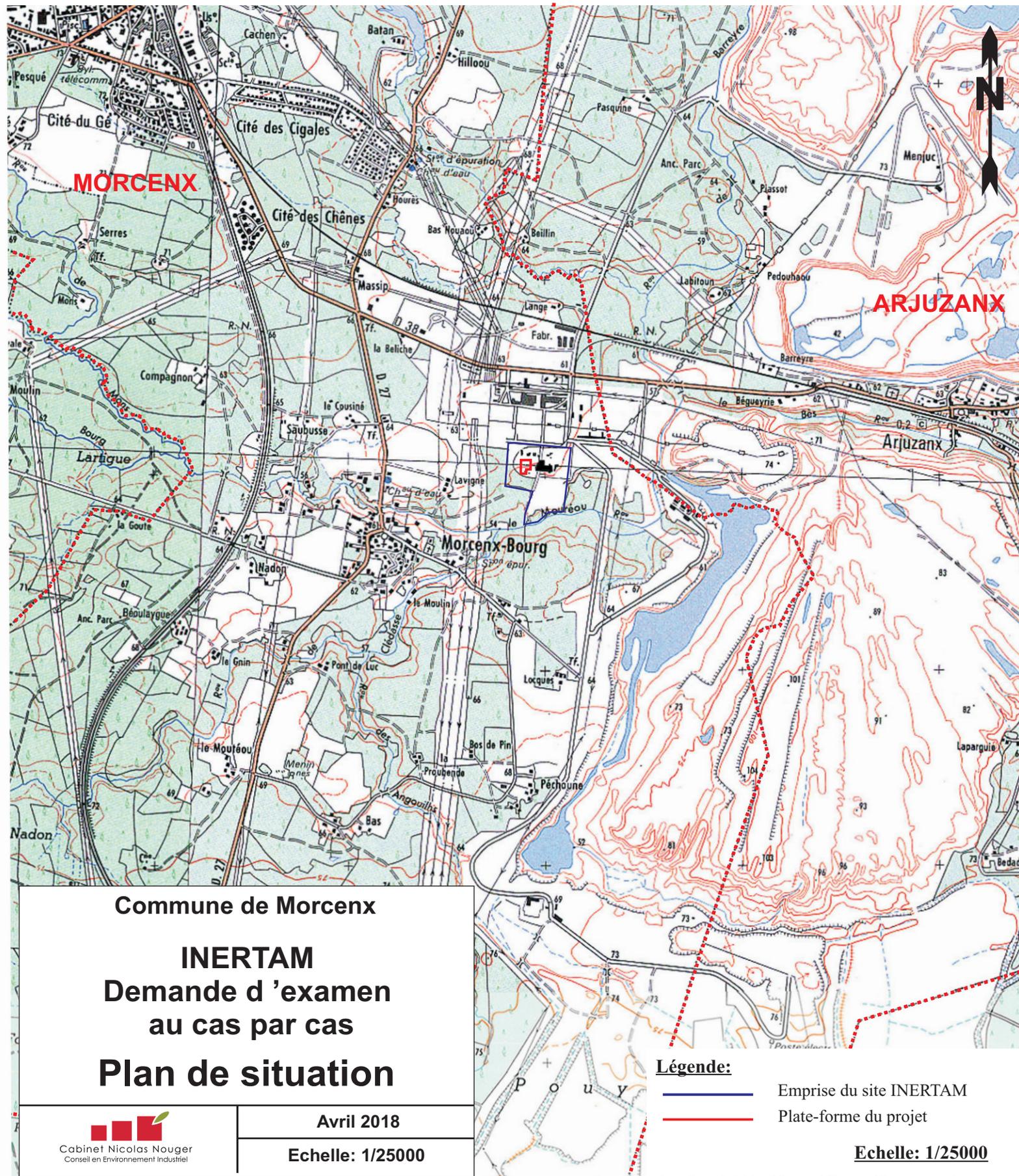
MORCENX

le,

27 avril 2018

Signature





MORCENX

ARJUZANX



Commune de Morcenx

INERTAM
Demande d'examen
au cas par cas
Plan de situation

Légende:

- Emprise du site INERTAM
- Plate-forme du projet

Commune de Morcenx (40)

INERTAM

Demande d'examen au cas par cas

Prises de vue



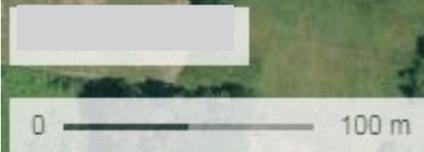
Avril 2018

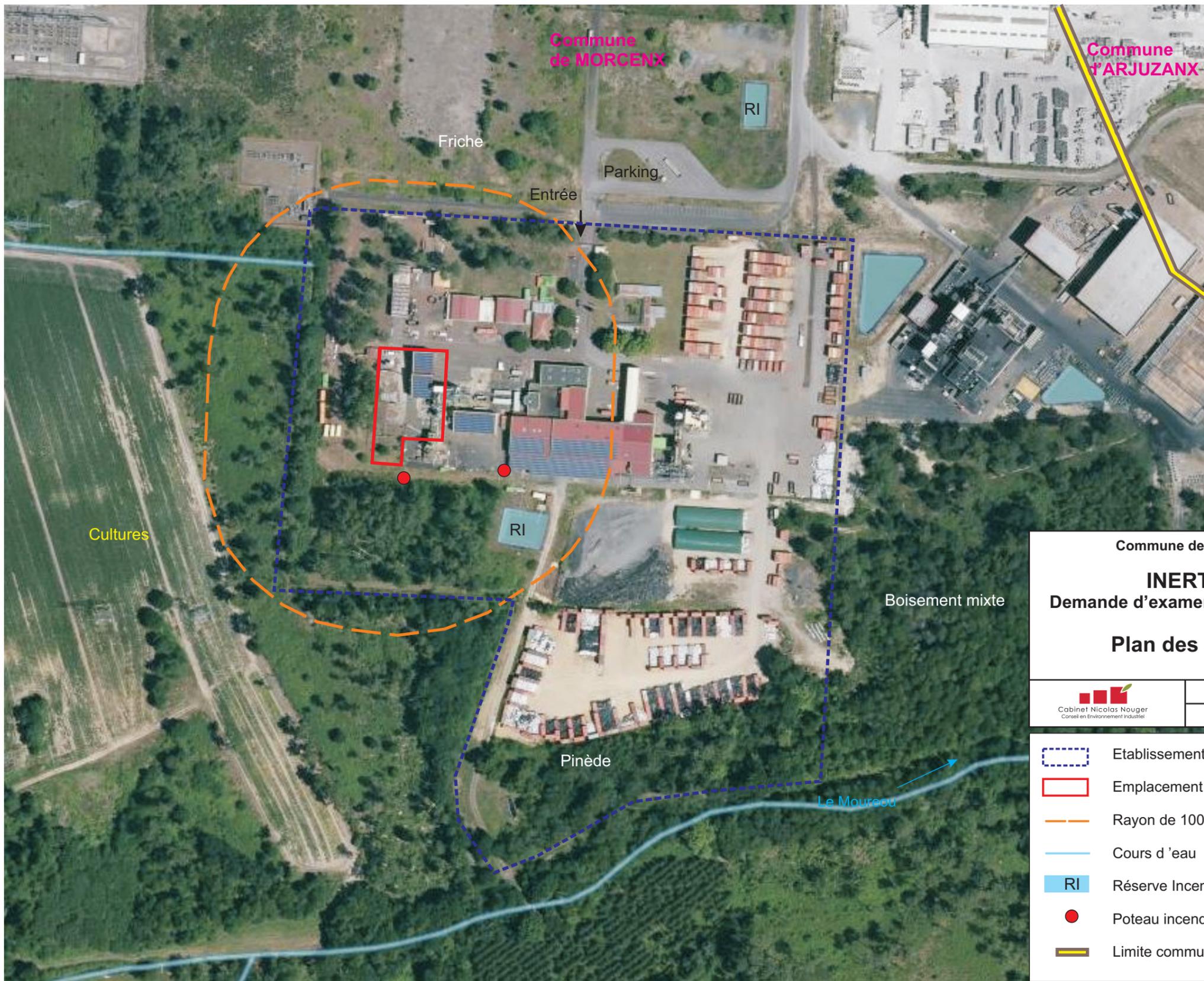
Echelle: 1/2500°

- Etablissement INERTAM
- Emplacement du projet
- Prises de vue



Source : géoportail (prise de vue de 2015)





Commune de Morcenx

INERTAM
Demande d'examen au cas par cas

Plan des abords

 Cabinet Nicolas Nouger Conseil en Environnement Industriel	Avril 2018
	Echelle: 1/2500°

	Etablissement INERTAM
	Emplacement du projet
	Rayon de 100 m autour du projet
	Cours d'eau
	Réserve Incendie
	Poteau incendie
	Limite communale

Commune de Morcenx

INERTAM
Demande d'examen
au cas par cas

Situation de Natura 2000



Avril 2018

Site INERTAM

Plate-forme
du projet

Site d'Arjuzanx
FR7212001

400m